



Documents nécessaires pour inscrire un enfant à l'école

- original de l'extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (original)
- copie du jugement en cas de séparation
- original d'un justificatif de domicile
- si hébergé, un document de la CAF ou de la sécurité sociale, ou un bulletin de salaire justifiant l'adresse de l'hébergeur
- numéro de téléphone fixe et portable des parents
- carnet de vaccinations original
- original du certificat de radiation en cas de changement d'école
- adresse et numéro de téléphone des employeurs des parents
- nom et numéro de téléphone d'une tierce personne à joindre en cas d'urgence
- original de la carte d'allocation CAF ou l'attestation
- votre adresse mail
- une photo d'identité de l'enfant

L'inscription serait reportée s'il manquait une de ces pièces

Mairie d'Achères - Direction de l'Éducation
8 rue Deschamps Guérin - 01.39.79.63.03
Inscription uniquement sur rendez-vous